



**COMMUNE DE DINGY ST CLAIR**  
55 place de l'église  
74230 DINGY-SAINT-CLAIR

A Dingy-Saint-Clair, le 08 avril 2026

**ARRÊTE 47/2026**  
**Portant délégation de fonction et de signature**  
**à Mme Delphine PARENT, adjointe aux finances**

Le maire de la commune de Dingy-Saint Clair,

**Vu** le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-18,

**Vu** le procès-verbal de la séance du conseil municipal en date du 20 mars 2026 constatant l'élection de Madame Delphine PARENT en qualité d'adjoint au maire,

**Considérant** que pour permettre une bonne administration de l'activité communale et du service des finances communales, il est nécessaire de prévoir une délégation de fonction à Madame Delphine PARENT, adjointe au Maire,

**ARRETE**

**Article 1 :** Délégation est donnée par M. le Maire à Mme Delphine PARENT, 4eme adjoint, à l'effet d'exercer, sous sa surveillance et sa responsabilité, ses fonctions dans le domaine des questions comptables et financières.

**Article 2 :** Cette délégation entrainera délégation de signature des documents relatifs au domaine des finances communales à savoir :

- Signer les titres de recettes, mandats de paiement, bordereaux, et tous les courriers afférents.

La signature de l'adjointe sera précédée de la mention « par délégation du maire ».

**Article 3 :** La présente délégation étant consentie par le Maire, sous sa responsabilité et sous sa surveillance, le délégataire rendra compte au Maire de toutes les décisions prises et actes signés à ce titre.

**Article 4 :** Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le Tribunal susmentionné peut être saisi par l'application « Télérecours citoyens » accessible à l'adresse suivante : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**Article 5 :** Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le préfet ;
- Monsieur le trésorier ;
- L'intéressée ;

Le maire,

Bruno DUMEIGNIL



Notifié à l'intéressée le 8/04/2026

Signature :